



NOVA SCOTIA TEACHERS UNION
PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

belairdirect.

BOURSES DE VOYAGE

FEUILLE D'INFORMATION

But :

Des bourses de voyage d'un montant de trois mille dollars (3 000 \$) sont parrainées par Belair Direct afin de soutenir les membres engagés dans des voyages éducationnels.

Admissibilité :

1. Afin d'aider le plus grand nombre possible de membres, le montant d'une bourse individuelle est limité à cinq cents dollars (500 \$). Personne ne peut recevoir plus d'une bourse de voyage par période de trois (3) années scolaires consécutives.
2. Les bourses sont accordées aux membres qui entreprennent des voyages éducationnels dans le but de participer à des rencontres, des séminaires, des ateliers, des conférences ou des cours hors compte. En clair, ces bourses ne sont pas destinées à couvrir les frais de participation à des cours universitaires ou à des études en vue de la certification.
3. Les voyages doivent généralement avoir lieu pendant les vacances d'été des membres, mais une exception peut être faite pour les membres qui doivent travailler pendant cette période.
4. Le Comité de perfectionnement professionnel étudiera et fixera chaque année les critères d'admissibilité de ces bourses.
5. Les demandes de bourses seront examinées une fois par an au printemps.
6. Les candidatures retenues seront déterminées par un tirage au sort parmi toutes les candidatures admissibles reçues chaque printemps. La date limite de dépôt des candidatures est **fixée à 16 h le premier mercredi du mois de mai de chaque année.**

révisé avril 2025



BOURSES DE VOYAGE

Processus de demande :

1. Les demandes doivent comporter tous les éléments figurant sur **le plus récent formulaire**, dans l'ordre. **Les demandes doivent être tapées.** Vous pouvez faire une demande en ligne ou obtenir un formulaire de demande auprès du bureau du NSTU, du/de la v.-p., perfectionnement professionnel de votre section ou de votre représentant du NSTU ou le télécharger à partir de la page d'accueil du site du NSTU ([Bourse de Voyage \(en bas de la page\)](#)).
2. Ne pas utiliser d'acronymes sans les expliquer.
3. Les récipiendaires d'une Bourse de voyage doivent soumettre un rapport tapé au Comité de perfectionnement professionnel du NSTU à la fin de leur voyage. La bourse sera versée à la réception de ce rapport. Le rapport devient la propriété du NSTU et peut être consulté par les membres par l'entremise de la bibliothèque et du site Web du NSTU.

Processus de sélection :

1. Les bourses sont octroyées par le Comité exécutif provincial sur recommandation du Comité provincial de perfectionnement professionnel.
2. La rémunération d'autres sources et les dépenses engagées peuvent être considérées lors de la détermination de l'admissibilité.
3. Les demandeurs acceptés seront déterminés par tirage parmi les demandes admissibles reçues.

Date limite :

Les demandes, doivent être reçues par le bureau du NSTU au plus tard **le premier mercredi du mois de mai de chaque année.**



NOVA SCOTIA TEACHERS UNION
PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

belairdirect.

BOURSES DE VOYAGE

BOURSE DE VOYAGE

DATE LIMITE :

LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE REÇUES AU BUREAU CENTRAL DU NSTU AU PLUS TARD À 16 H LE PREMIER MERCREDI DU MOIS DE MAI DE CHAQUE ANNÉE.

TOUTES LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE TAPÉES.

CONFIDENTIEL

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOM : _____

ADRESSE POSTALE : _____

_____ CODE POSTAL : _____

ÉCOLE : _____ SECTION DU NSTU : _____

DESCRIPTION DE L'AFFECTATION : _____

TÉLÉPHONE : TRAVAIL : _____ MAISON : _____

COURRIEL : _____

STATUT CONTRACTUEL : _____

PERMANENT/CONTINU PROBATOIRE CONTRACTUEL

N^o PROFESSIONNEL : _____

DESTINATION DU VOYAGE : _____

SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU DE BOURSE DE VOYAGE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, VOUS ÊTES ADMISSIBLE À EFFECTUER CETTE DEMANDE.

